Nations Unies ESCAP/CST(9)/4

Conseil économique et social

Distr. générale
20 septembre 2024

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Comité de statistique

Neuvième session
Bangkok, 11-13 décembre 2024
Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*
Progrès réalisés depuis la huitième session du Comité de statistique : progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises par le Comité à sa huitième session

Progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises par le Comité de statistique à sa huitième session

Note du secrétariat

Résumé

Dans le présent document, le secrétariat fait le point des progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions que le Comité de statistique a adoptées à sa huitième session, notamment de la décision 5 dans laquelle le Comité a décidé que son Bureau réexaminerait les groupes et les communautés de pratique qui soutiennent les travaux du Comité et, à cette fin, soumettrait à l'examen du Comité des recommandations visant à simplifier, renforcer et améliorer ces groupes et communautés de pratique afin de s'assurer qu'ils continuent de répondre aux objectifs poursuivis.

À sa neuvième session, le Comité souhaitera peut-être fournir au secrétariat des orientations sur l'organisation des futurs travaux du Comité. Il souhaitera peut-être également adopter le projet de décision sur la simplification de la structure du Comité figurant dans le présent document.

En outre, le Comité est invité à fournir des commentaires et des orientations sur la mise en œuvre de toutes les décisions prises par le Comité à sa huitième session.

* ESCAP/CST(9)/1.

Merci de recycler

I. Introduction

1. À sa huitième session, tenue à Bangkok et en ligne du 23 au 25 août 2022, le Comité de statistique a adopté six décisions. On trouvera dans le présent document des informations sur les activités menées en vue de mettre en œuvre ces décisions.

II. État d'avancement de la mise en œuvre des décisions adoptées par le Comité à sa huitième session

A. Décision 1

2. Par sa décision 1, le Comité a approuvé le mandat révisé du Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales, dans lequel il est prévu d'augmenter la fréquence des réunions du Groupe directeur régional à une fois par an.

3. Une réunion conjointe du Groupe directeur régional et du Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique s'est tenue en ligne du 31 octobre au 2 novembre 2023[1].

4. Lors de cette réunion conjointe, les deux Groupes directeurs ont reconnu qu'il était nécessaire d'adopter des approches novatrices pour mieux appréhender toute la complexité des différents domaines statistiques afin de remplir leur mandat. Il a été proposé de mettre l'accent sur des sujets techniques précis dans le cadre de sessions de sprints spécialisés. Afin d'assurer une large participation et une grande pertinence, ces sessions seraient ouvertes aux membres et aux membres associés ainsi qu'aux experts.

5. Conscients de la nécessité de partager des informations sur des sujets techniques divers, les Groupes directeurs ont également proposé de créer des plateformes de mise en commun des connaissances sur des sujets jugés prioritaires par le Comité. À cet égard, le Comité est invité à prendre note de sa décision 5, par laquelle il a décidé que son Bureau réexaminerait les groupes et les communautés de pratique qui soutiennent le travail du Comité et proposerait des recommandations, y compris sur la mise en place de modalités de collaboration moins formelles qui pourraient prendre la forme de mécanismes de partage des connaissances.

6. Une deuxième réunion conjointe des deux Groupes directeurs se tiendra en ligne le 15 octobre 2024. À cette occasion, les participant(e)s devraient se concentrer sur le partage d'informations sur les innovations nationales qui améliorent la souplesse avec laquelle les statistiques économiques et sociales sont produites et diffusées.

B. Décision 2

7. Par sa décision 2, le Comité a décidé que le groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique poursuivrait ses travaux.

[1] Voir www.unescap.org/events/2023/joint-meeting-steering-groups-escap-committee-statistics.

8. En application de cette décision et conformément au plan stratégique du groupe de travail technique, six réunions ont été organisées entre octobre 2022 et septembre 2023[2]. Le groupe de travail technique a examiné le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes et la manière dont il était appliqué dans 10 pays : Bangladesh, Bhoutan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Türkiye. L'examen a mis en évidence les difficultés et les solutions potentielles pour les producteurs et les compilateurs de données dans le cadre du renforcement des statistiques relatives aux catastrophes. Les expériences des pays recueillies dans le cadre de l'examen serviront de contribution régionale aux travaux à l'échelle mondiale du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes, qui relève de la Commission de statistique et a pour mission de mettre au point un cadre commun mondial pour les statistiques relatives aux catastrophes.

C. Décision 3

9. Par sa décision 3, le Comité a décidé de faire figurer la gouvernance des données dans ses futurs travaux, en mettant l'accent sur la mise en commun des données d'expérience des pays et sur la facilitation de l'apport d'assistance technique. Il a prié le Bureau d'établir, en consultation avec le secrétariat, un projet de recommandations à cette fin en tenant compte de la nécessité de rester dans les limites des ressources prévues au budget ordinaire et de le soumettre à son examen.

10. La gouvernance des données a été au centre du dix-septième séminaire de gestion à l'intention des responsables des organismes nationaux de statistique de la région Asie-Pacifique, qui s'est tenu à Chiba (Japon) les 14 et 15 décembre 2022, sur le thème « Managing evolving data ecosystems: governance, stewardship and the changing role of national statistical offices » (gérer des écosystèmes de données en constante évolution : gouvernance, gestion et évolution du rôle des organismes nationaux de statistique).

11. La gouvernance des données a également fait l'objet d'une réunion de groupe d'experts qui s'est tenue du 5 au 7 septembre 2023. Lors de cette réunion, des experts des États membres et des institutions régionales et mondiales ont discuté d'un projet de cadre de gouvernance des données et d'un projet de recueil des pratiques nationales en matière de gouvernance des données. Le cadre et le recueil des pratiques nationales ont été présentés, examinés et améliorés lors de quatre Cafés Asie-Pacifique de la statistique, organisés les 22 et 29 janvier et les 5 et 12 février 2024[3] ; de deux conférences thématiques, l'une pour l'Europe du Sud-Est et de l'Est, le Caucase et l'Asie centrale et l'autre pour les îles du Pacifique, organisées respectivement en décembre 2023 et en juin 2024[4], et d'un atelier sur la modernisation de la législation relative aux statistiques, organisé en mai 2024.

12. Le cadre de gouvernance des données a fait l'objet d'une note d'orientation (Stats Brief) publiée en mars 2024, qui a depuis été assortie d'une série de profils nationaux disponibles en ligne[5]. Les profils sont dynamiques et

[2] Les rapports de chaque réunion du groupe de travail technique sont disponibles à l'adresse suivante : www.unescap.org/our-work/statistics/twg-meetings.

[3] Voir www.unescap.org/events/2024/asia-pacific-stats-cafe-series-data-governance-across-asia-and-pacific.

[4] Voir https://unstats.un.org/capacity-development/thematic-conferences/.

[5] Voir www.unescap.org/our-work/statistics/data-governance.

seront mis à jour par le secrétariat au fur et à mesure que de nouvelles informations seront disponibles.

D. Décision 4

13. Par sa décision 4, le Comité a décidé de faire figurer la production et l'utilisation de mesures complémentaires du progrès dans ses futurs travaux, en mettant l'accent sur les statistiques relatives aux changements climatiques. Il a prié le Bureau d'établir, en consultation avec le secrétariat, un projet de recommandations à cette fin en tenant compte de la nécessité de rester dans les limites des ressources prévues au budget ordinaire et de le soumettre à son examen.

14. À sa soixante-dix-neuvième session, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a reconnu l'importance de l'amélioration des statistiques relatives aux changements climatiques. Dans sa résolution 79/1 sur l'accélération de l'action climatique en Asie et dans le Pacifique pour le développement durable, la Commission a d'ailleurs encouragé tous ses membres et ses membres associés à renforcer la coopération régionale et sous-régionale aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, notamment en adoptant une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration pour améliorer la collecte et l'utilisation des statistiques relatives aux changements climatiques.

15. Lors de la réunion conjointe susmentionnée du Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales et du Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique, il a été reconnu que les statistiques économiques occupaient une place prééminente dans les cadres conceptuels des statistiques relatives à l'environnement et aux catastrophes par l'intermédiaire de comptes spécifiques (tels que les pertes économiques et les dépenses liées à la réduction des risques de catastrophes), qui ont un intérêt pour les statistiques relatives aux changements climatiques. Reconnaissant la synergie entre les statistiques économiques et les statistiques relatives aux changements climatiques dans le contexte des efforts visant à mesurer les progrès au-delà du produit intérieur brut, les Groupes directeurs ont recommandé de créer une plateforme de connaissances pour partager les expériences sur l'élaboration de statistiques relatives aux changements climatiques et la mise en place du Système de comptabilité environnementale et économique. Le Comité est invité à prendre note de sa décision 5, par laquelle il a décidé que son Bureau réexaminerait les groupes et les communautés de pratique qui soutiennent le travail du Comité et proposerait des recommandations, y compris sur la mise en place de mécanismes de collaboration moins formels. Comme mentionné ci-dessus, des mécanismes de cette nature pourraient prendre la forme de mécanismes de partage des connaissances.

16. Le troisième forum d'experts à l'intention des producteurs et des utilisateurs de statistiques relatives aux catastrophes, qui s'est tenu à Bangkok et en ligne du 5 au 7 juin 2023, a réuni 274 experts nationaux et représentants d'organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'institutions universitaires pour discuter des expériences en matière de production et d'utilisation des statistiques relatives aux catastrophes afin de guider le développement tenant compte des risques. Les participant(e)s ont souligné que les catastrophes provoquées par les changements climatiques étaient de plus en plus fréquentes et graves, mis en évidence les liens intrinsèques entre les statistiques relatives aux catastrophes et aux changements climatiques et le besoin de cohérence entre elles. Ils (elles) ont

défini les priorités des pays en termes de développement des capacités et de soutien technique. En outre, les participant(e)s ont discuté de sujets de recherche et échangé des idées sur l'élaboration d'un cadre commun mondial pour les statistiques relatives aux catastrophes.

17. Depuis la huitième session du Comité, le secrétariat a fourni un soutien technique afin d'aider les pays à améliorer les statistiques relatives aux changements climatiques. Concrètement, il a notamment apporté son soutien en matière de comptabilité forestière et de statistiques relatives aux changements climatiques (Fidji) ; d'exposition de la population aux catastrophes (Népal) ; de solutions fondées sur la nature et de comptabilité du carbone (Maldives) ; de comptabilité des terres et des forêts et de statistiques prioritaires relatives aux changements climatiques (Bhoutan) ; de statistiques sur le genre et les changements climatiques (Fidji, Indonésie et Philippines).

18. En 2024, le secrétariat a obtenu un financement de la dix-septième tranche du Compte de l'ONU pour le développement afin de poursuivre ses efforts visant à renforcer les statistiques relatives aux changements climatiques dans la région Asie-Pacifique au cours de la période 2025-2028.

E. Décision 5

19. Par sa décision 5, le Comité a décidé que le Bureau, avec l'appui du secrétariat, réexaminerait les groupes et les communautés de pratique qui soutiennent les travaux du Comité et, à cette fin, soumettrait à l'examen du Comité des recommandations visant à simplifier, à renforcer et à améliorer ces groupes et communautés de pratique, l'objectif étant de s'assurer qu'ils continuent de répondre aux objectifs poursuivis. Cela pourrait conduire à la mise en place de mécanismes de collaboration moins formels, selon qu'il conviendra, qui pourraient être mieux adaptés au monde complexe dans lequel les organismes nationaux de statistique opèrent aujourd'hui, tout en gardant à l'esprit le rôle de premier plan joué par ces organismes. Il convient d'accorder une attention particulière aux dispositions et aux mécanismes visant à soutenir les organismes de statistique qui s'efforcent de répondre à la demande croissante de statistiques relatives aux changements climatiques et doivent faire face à des choix complexes en matière de gouvernance des données.

20. Le Bureau, avec le soutien du secrétariat, a mené l'examen susmentionné, qui a impliqué des recherches documentaires, des sondages et des enquêtes auprès des membres des groupes et des communautés cibles, des discussions avec le personnel du secrétariat et deux séries de consultations avec des représentant(e)s des États membres et des partenaires de développement. Le processus de consultation a également compris deux Cafés Asie-Pacifique de la statistique destinés à recueillir des commentaires et à faciliter le dialogue entre les organismes nationaux de statistique et les autres acteurs participant à l'élaboration des statistiques.

21. Dans le cadre de cet examen, il a été tenu compte des éléments suivants : a) la mesure dans laquelle les groupes et les communautés soutenant les travaux du Comité étaient adaptés au regard du document intitulé « Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique »[6] et de la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté »[7] ; b) les

[6] E/ESCAP/CST(5)/1/Rev.1.

[7] ESCAP/75/4/Add.1.

ressources allouées au fonctionnement des groupes et communautés ; c) la mesure dans laquelle les groupes et les communautés se complétaient pour atteindre les objectifs du Comité et mettre en œuvre ses décisions, ainsi que tout chevauchement avec les groupes mondiaux.

22. L'examen a permis de tirer des enseignements, notamment ceux qui suivent, sur le fonctionnement, la composition, les priorités et les résultats des groupes et des communautés :

a) Les Groupes directeurs tels que le Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales et le Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique peuvent fonctionner de manière efficace lorsqu'ils supervisent un programme ou une stratégie en cours de mise en œuvre. Pour ce faire, des ressources extrabudgétaires doivent généralement être allouées aux activités opérationnelles et être combinées à des ressources issues du budget ordinaire, notamment le personnel du secrétariat, afin de coordonner les activités de suivi et d'établissement des rapports et d'organiser les réunions. Il a cependant été difficile de mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la continuité du travail opérationnel des deux Groupes directeurs, ce qui les a par conséquent empêchés de maintenir le cap et d'assurer les progrès vers les ambitions arrêtées par le Comité ;

b) Des groupes spécialisés tels que la Communauté de pratique de la région Asie-Pacifique sur l'intégration des données et le groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique, qui se concentrent sur le développement des connaissances techniques et de l'expertise dans des domaines précis grâce à la collaboration en ligne et au partage des connaissances, proposent des plateformes efficaces et peu coûteuses pour les discussions techniques sur des sujets donnés et peuvent s'adapter rapidement à l'évolution des circonstances ;

c) Les webinaires en ligne, tels que ceux de la série des Cafés Asie-Pacifique de la statistique, sont utiles pour partager des informations et des expériences, répondre rapidement aux questions émergentes et attirer des publics divers ;

d) Les communautés de pratique fonctionnent bien lorsqu'elles permettent l'échange de connaissances et d'expériences sur un large éventail de sujets et lorsqu'elles incluent un large éventail de parties prenantes ;

e) À mesure que l'ensemble des sujets couverts s'élargit dans de nombreux domaines et que les enjeux deviennent de plus en plus transversaux (voir, par exemple, la gouvernance des données, l'intégration des données, les statistiques relatives aux catastrophes et aux changements climatiques et les mégadonnées), les travaux des groupes et communautés existants se recoupent de plus en plus. C'est l'une des raisons pour lesquelles la dernière réunion du Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales et celle du Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique se sont tenues conjointement ;

f) Les États membres souhaitent vivement coopérer avec les groupes mondiaux pour assurer une forte représentation de l'Asie et du Pacifique et préfèrent éviter que les mandats des groupes régionaux soient redondants avec ceux des groupes mondiaux. Par exemple, le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique a un mandat semblable à celui du Réseau mondial d'établissements de formation statistique, créé plus récemment ;

g) Les ressources du secrétariat étant limitées, il ne peut soutenir qu'un petit nombre de groupes et de communautés de pratique.

23. À l'issue de l'examen, il a été recommandé de remplacer les groupes et communautés de pratique qui soutiennent le Comité, à savoir le Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales, le Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique, la Communauté de pratique de la région Asie-Pacifique sur l'intégration des données, le groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique et le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique, par des équipes de travail plus flexibles et dont le mandat est limité dans le temps. De plus, les bonnes pratiques, les enseignements et les connaissances tirés des groupes et des communautés de pratique existants devraient être repris et intégrés dans les nouvelles équipes afin d'assurer la continuité tout en permettant de traiter un plus grand nombre de sujets pertinents dans la région Asie-Pacifique en lien avec les statistiques.

24. À l'issue de l'examen, il a également été recommandé que le secrétariat crée un forum en ligne à l'intention des statisticiens de l'Asie et du Pacifique afin de faciliter l'échange de connaissances, d'expériences et de conseils entre les systèmes statistiques nationaux et les partenaires de développement, en s'appuyant sur le succès de la Communauté de pratique de la région Asie-Pacifique sur l'intégration des données, du groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique et des Cafés Asie-Pacifique de la statistique. Le forum permettra aux participant(e)s de mener des discussions, de partager des informations, de poser des questions et d'interagir avec d'autres personnes ayant des intérêts similaires dans des domaines liés aux statistiques officielles.

25. Les consultations ont montré que le remplacement des groupes et des communautés de pratique par des équipes de travail plus flexibles pour soutenir la mise en œuvre des décisions du Comité bénéficiait d'un fort soutien. Chaque équipe serait créée pour une durée déterminée, généralement entre 3 et 12 mois, qui ne dépasserait pas 2 ans. Chaque équipe serait consacrée à un objectif spécifique, tel que la création d'un nouvel outil, la formulation de recommandations techniques ou l'élaboration de documents de formation. Chaque équipe aurait un mandat propre, approuvé par le Bureau du Comité et défini avec l'appui du secrétariat. Les équipes pourraient tenir des réunions en ligne ou en présentiel, ou selon une modalité hybride, en fonction de la disponibilité des ressources.

26. Les membres des équipes seraient choisis par l'intermédiaire du forum en ligne et des nominations des statisticien(ne)s en chef des organismes nationaux de statistique des membres et des membres associés. À cet égard, les organismes nationaux de statistique seraient invités à présenter des candidatures pour une équipe donnée. Les équipes seraient ouvertes et inclusives et offriraient au personnel des organismes nationaux de statistique la possibilité de contribuer aux travaux menés au niveau régional et d'en tirer des enseignements. Les équipes présenteraient un rapport oral au Bureau du Comité au moins une fois par an. Les outils, les recommandations, les supports de formation et tout autre résultat du travail des équipes seraient mis à disposition des membres et des membres associés et soumis au Comité pour approbation. Le cas échéant, les équipes présenteraient leur travail et consulteraient l'ensemble de la communauté statistique lors des Cafés Asie-Pacifique de la statistique. La Division de statistique de la Commission assurerait le secrétariat des équipes et les soutiendrait dans l'exercice de leurs fonctions. Le Bureau du Comité examinerait et réviserait le mandat des équipes

collectivement ou individuellement, selon les besoins, afin de s'assurer qu'elles s'acquittent de leurs fonctions de manière efficiente et efficace sur la base de leur mandat.

F. Décision 6

27. Par sa décision 6, le Comité a approuvé le mandat révisé de son Bureau.

28. Depuis la huitième session du Comité, le Bureau a tenu quatre réunions en présentiel et quatre réunions en ligne[8].

29. En outre, le Bureau a examiné son programme de travail et fourni des conseils sur le travail du secrétariat par courrier électronique.

III. Questions portées à l'attention du Comité

30. Le projet de décision ci-après est proposé pour adoption par le Comité à sa neuvième session :

Projet de décision

Le Comité de statistique décide de remplacer les groupes et communautés de pratique, nommément le Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales, le Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique, la Communauté de pratique de la région Asie-Pacifique sur l'intégration des données, le groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique et le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique, par des équipes de travail plus flexibles. Il prie le Bureau, en consultation avec le secrétariat, de superviser le fonctionnement des équipes et prie le secrétariat de rendre compte du travail des équipes, le cas échéant, dans sa note sur les activités du Bureau soumise au Comité à ses sessions ordinaires, en tenant compte de la nécessité de rester dans les limites des ressources prévues au budget ordinaire.

31. Le Comité souhaitera peut-être fournir au secrétariat des orientations sur l'organisation des futurs travaux du Comité.

32. Le Comité est également invité à fournir des commentaires et des orientations sur la mise en œuvre de toutes les décisions prises par le Comité à sa huitième session.

---

[8] Voir ESCAP/CST(9)/5.